Les deux jéhovistes

Autor(en): **Bruston, C.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **18 (1885)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-379353

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LES DEUX JÉHOVISTES

PAR

C. BRUSTON

Dans notre étude sur les *Sources des lois de l'Exode* (1883) nous avons établi que cette portion du Pentateuque provient de la compilation de quatre documents, et non de trois, comme on le croit généralement, et qu'il y a deux auteurs jéhovistes, et non un seul. Aux preuves que nous en avons données on peut joindre celle-ci. Le beau-père de Moïse est appelé successivement Reouël (Ex. II, 18), Jéthro (III, IV, 18; XVIII) et Hobab (Nomb. X, 29; Jug. I, 16; IV, 11). Or aucun de ces textes ne peut être attribué au premier élohiste; il en résulte donc que, outre cet auteur, il y en a encore trois autres dont les écrits ont servi à former le Pentateuque. Le nom de Jéthro se trouvant dans des textes qui proviennent en majeure partie du second élohiste (Ex. III et XVIII), tandis que les deux autres ne se lisent que dans des textes jéhovistes, il est très probable que le nom de Jéthro provient du second élohiste et les deux autres, Reouël et Hobab, des deux jéhovistes. Mais lequel des jéhovistes donnait au beau-père de Moïse le nom de Reouël, et lequel celui de Hobab, c'est ce qu'une étude attentive pourra seule nous apprendre.

I

Les deux jéhovistes dans l'Exode.

1° *Les chapitres II à IV.*

Les deux récits jéhovistes sont comparativement faciles à discerner dans les premiers chapitres de l'Exode. Au chapitre

IV, les versets 18-26 interrompent fort malencontreusement le récit principal de la vocation de Moïse. Jéhovah vient d'avertir Moïse que son frère *Aharon sort à sa rencontre* et il lui a ordonné de le prendre pour interprète auprès du peuple (v. 14-17). Les versets 27-31 sont évidemment la suite naturelle de ce récit : « Or Jéhovah dit à Aharon : Va *à la rencontre de Moïse* au désert ; et il alla et le rencontra à la montagne de Dieu (c'est-à-dire à l'endroit même où Moïse venait d'avoir cette vision), et Moïse raconta à Aharon toutes les paroles de Jéhovah... et ils allèrent et rassemblèrent tous les anciens d'Israël, » etc.

Au lieu de cet enchaînement si naturel, que lisons-nous dans le texte combiné ? Que Moïse alla prendre congé de Jéthro (v. 18). Cela n'est pas très étonnant, mais ce qui l'est bien davantage, c'est que Jéhovah, qui vient d'ordonner à Moïse en Horeb de partir pour l'Egypte, le lui ordonne de nouveau en Madian (v. 19 ss.), et le motif qu'il ajoute, c'est que *ceux qui cherchaient à le faire périr sont morts*. Il lui renouvelle aussi l'ordre de faire des miracles devant Pharaon (v. 21), et le mot pour dire *miracles* est différent de celui qui a été employé précédemment et qui le sera encore après [1]. Moïse part avec sa femme et son fils, et *en route* il leur arrive un événement mystérieux qu'il est inutile de rappeler ici (v. 24-26).

Voilà donc Moïse en route pour l'Egypte avec sa famille. Et cependant, immédiatement après (v. 27 ss.), Aharon le rencontre *seul* à la montagne de Dieu et ils partent ensemble pour l'Egypte.

N'est-il pas de toute évidence que les versets 18-26 n'appartiennent pas au récit principal, au milieu duquel ils se trouvent ?

Or ils se distinguent par le nom de *Jéhovah* tout aussi bien que les précédents et les suivants. Il y a donc deux récits jéhovistes de l'histoire de Moïse.

Ce qui précédait immédiatement ce récit secondaire n'est pas non plus très difficile à reconnaître. Déjà les LXX ont vu le rapport intime qui existe entre II, 23α et IV, 19 ss. « Le roi d'Egypte *mourut*. » « Et Jéhovah dit à Moise en Madian : Va,

[1] Cf. IV, 8 s., 17, 28, 30 ; X, 1 s.

retourne en Egypte, car tous les hommes qui cherchaient ta vie *sont morts.* » En effet, ils ont répété le premier de ces textes devant le second.

Il y a aussi un rapport fort intime entre le récit du mariage de Moïse avec Tsippora et de la naissance de son premier fils (II, 15-22) et celui de son départ pour l'Egypte avec Tsippora et *son fils* (IV, 19-26). Enfin la mention de la mort du roi d'Egypte (II, 23*α*), à la suite de laquelle Moïse revient en Egypte avec sa famille, appartient évidemment au même récit que celle des tentatives de Pharaon pour faire périr Moïse, après qu'il eut tué l'Egyptien (v. 15).

Il en résulte que II, 15-23*α* et IV, 19-26 se suivaient primitivement [1].

Cet auteur jéhoviste racontait donc que Moïse dut s'enfuir à la suite du meurtre d'un Egyptien, qu'il épousa une des filles du prêtre de Madian Reouël, nommée Tsippora, qui lui donna un fils qu'il nomma Guershôm ; mais à la suite de la mort de Pharaon (II, 15-23*α*), Jéhovah lui commanda de retourner en Egypte, et il y retourna avec sa femme et son fils (IV, 19-26).

C'est donc l'autre récit jéhoviste, — celui qui, au chapitre III, a été intimement mêlé au récit du second élohiste, — qui nommait le beau-père de Moïse Hobab. Il racontait naturellement aussi que Moïse avait quitté l'Egypte, quoique cette portion du récit ne se soit pas conservée, que l'ange de l'Eternel lui apparut à la montagne de Dieu, en Horeb, et lui ordonna d'aller délivrer son peuple (III, 2-4*a*, 5, 7, 8, 16-18). Comme Moïse craint qu'on ne le croie pas, Jéhovah le rassure par deux miracles, qu'il pourra répéter devant le peuple. Moïse s'excuse encore en disant qu'il ne sait pas parler ; Jéhovah lui répond que son frère Aharon parlera pour lui et qu'il vient à sa rencontre (IV, 1-17). En effet, Aharon, averti par Jéhovah, va au désert à la rencontre de Moïse et il le trouve à la montagne de Dieu. Ils reviennent ensemble et font les miracles devant le peuple, qui croit (IV, 27-31).

[1] IV, 18 est du second élohiste, comme l'indique le nom de Jéthro.

La principale divergence de ces deux récits parallèles, c'est que d'après l'un Moïse part pour l'Egypte avec sa femme et son fils [1], tandis que d'après l'autre il revient seul, avec Aharon.

Lequel de ces deux récits est du premier, et lequel du second jéhoviste, c'est ce que rien encore ne nous autorise à décider. Mais il est clair que ce sont deux récits différents et jéhovistes l'un et l'autre.

2° *Les chapitres XI et XII.*

Le récit jéhoviste de la sortie d'Egypte est aussi interrompu deux fois d'une manière fort étonnante par des fragments d'un récit parallèle, dont le second est la suite naturelle du premier (XI, 1-3 ; XII, 35, 36). Il n'est pas naturel que le dernier discours de Moïse à Pharaon (X, 29 ; XI, 4-8) soit interrompu par une observation d'une tout autre nature. Or le nom de Jéhovah se trouve dans les versets intercalés aussi bien que dans les précédents et les suivants. Nous en concluons qu'il y a là aussi deux récits jéhovistes.

Or le récit principal (chap. V ; VI, 1 ; VII-X, fragments ; XI, 4-8 ; XII, 21-34, 37-40) est la continuation de celui des chap. III et IV, 1-17, 27-31 ; car *Moïse et Aharon* vont trouver le roi d'Egypte et parlent et agissent conformément aux ordres qu'ils ont reçus au chap. III et dans ces fragments du chap. IV. Il en résulte que ces deux fragments, XI, 1, 2 [2] ; XII, 35, 36, sont la continuation de IV, 19-26, c'est-à-dire qu'ils proviennent de l'auteur qui nommait le beau-père de Moïse Reouël.

Mais ils n'en sont pas la continuation directe, car XI, 1

[1] IV, 25 (son fils) montre que le texte primitif du vers. 20 devait porter aussi le singulier, au lieu du pluriel (ses fils). — Le vers. 20*b*, qui fait allusion à l'autre récit, doit être une addition du rédacteur, ou un fragment de l'autre récit. — Le vers. 21 doit aussi avoir été légèrement modifié par le rédacteur pour le faire cadrer avec l'autre récit; je suppose que l'auteur primitif avait écrit : Jéhovah dit à Moïse pendant qu'*il* marchait pour retourner en Egypte : Vois, tous les prodiges que je *mettrai* dans ta main, tu les feras devant Pharaon, etc.

[2] XI, 3 nous paraît être une addition du rédacteur, d'après III, 21 et XII, 36.

montre que cet auteur racontait les plaies d'Egypte aussi bien que l'autre.

Dans ces deux fragments Jéhovah ordonne à Moïse de dire au peuple d'emprunter aux Egyptiens des objets précieux (XI, 1, 2). Les Israélites le firent et dépouillèrent ainsi les Egyptiens (XII, 35, 36).

3° *Les chapitres XV à XVIII.*

A la fin de notre étude sur les quatre sources des lois de l'Exode nous avons établi qu'un fragment du chap. XV (v. 23-26) et un fragment du chap. XVII (v. 8-16) devaient provenir du second jéhoviste.

L'*épreuve* à laquelle Jéhovah soumit le peuple d'Israël après la sortie d'Egypte (XV, 25) et qui n'est pas autrement expliquée en cet endroit, est sans doute identique à celle qui est racontée peu après dans les fragments jéhovistes du chap. XVI (v. 4, 5, 15*a*, 19-21, 25-30), où Jéhovah met en effet le peuple à l'*épreuve* (v. 4) en lui défendant de garder de la manne jusqu'au lendemain et d'en ramasser le septième jour. S'il en est ainsi, les fragments jéhovistes du chap. XVI étant la continuation de XV, 23-26 sont donc aussi du second jéhoviste.

Ce qui le montre encore, c'est qu'un peu plus loin (XVII, 1*b*-7) il est de nouveau question d'une *épreuve* ou tentation. Il est vrai qu'ici c'est le peuple qui met à l'épreuve ou tente Jéhovah, tandis que dans le récit précédent c'est Jéhovah qui met son peuple à l'épreuve. Malgré cette différence, il est peu vraisemblable que le même auteur ait placé presque au même endroit ces deux épreuves ou tentations. Or le second de ces récits est jéhoviste aussi bien que le premier, et la mention du bâton de Moïse, avec lequel il a frappé le Nil (XVII, 5), montre qu'il appartient en majeure partie au jéhoviste principal, à l'auteur de IV, 1-17, 27-31 et du récit des plaies d'Egypte (cf. VII, 14-18, 20*b*, 21*a*, 23, 24). Le premier appartient donc au jéhoviste secondaire, à celui auquel nous avons attribué quelques fragments des chap. II, IV, XI et XII. Ces fragments (II, 15-23*a*; IV, 19-26; XI, 1, 2; XII, 35, 36; XV, 23-26; XVI, 4, 5, 15*a*, 19-21, 25-30) sont donc du second jéhoviste. C'est donc le second

jéhoviste qui nommait le beau-père de Moïse Reouël, et le premier qui le nommait Hobab.

Une autre considération va nous conduire au même résultat. Moïse, d'après le premier jéhoviste, a demandé à Pharaon la permission d'aller avec son peuple au désert jusqu'à *trois jours* de marche pour offrir *des sacrifices* à l'Eternel (III, 18 ; V, 3 ; VIII, 23). Et nous voyons en effet qu'après le passage de la mer Rouge les Hébreux marchèrent pendant *trois jours* sans trouver d'eau (XV, 22). Il est clair que ce verset provient du même auteur que les autres, c'est-à-dire du premier jéhoviste [1]. Mais il est clair aussi qu'au bout de ces trois jours de marche les Hébreux, d'après cet auteur, *sont parvenus à destination*, c'est-à-dire tout près du mont Horeb (cf. III, 12), à moins que Moïse n'ait menti en assurant au roi qu'il voulait aller sacrifier à trois jours de marche !.. Le premier jéhoviste n'a donc conduit les Hébreux ni à Mara (XV, 23 : second jéhoviste) ni à Elîm (v. 27) ni au désert de Sin (XVI, 1 : premier élohiste), ni à Raphîdîm (XVII, 1, 8 : second jéhoviste), mais directement au mont Horeb (XVII, 6). Il en résulte que XVII, 2-7 est la continuation directe de XV, 22 et que par conséquent tous les fragments jéhovistes intermédiaires ne sont pas du premier, mais du second jéhoviste.

Au bout de ces trois jours de marche dans le désert, sans trouver d'eau (XV, 22), le peuple se révolte contre Moïse, mais sur l'ordre de Jéhovah Moïse frappe le rocher *en Horeb* avec le bâton, et l'eau coule (XVII, 2-7). C'est là aussi qu'il offrira un peu plus tard les sacrifices dont il a parlé à Pharaon (XXIV, 4-8).

Une dernière raison pour attribuer au second jéhoviste les fragments du chap. XVI, c'est que lorsque plus tard le premier jéhoviste parle de la manne (Nomb. XI, 4-35), il est manifeste qu'il en parle pour la première fois. Cf. les vers. 6-9. Les fragments jéhovistes d'Exode XVI où il en est question ne sont donc pas de lui.

Si l'on examine avec un peu d'attention ce récit de l'eau jaillissant du rocher (XVII, 2-7), il est facile de voir que les versets

[1] Cf. aussi Nomb. X, 33, qui est du même auteur.

3 et 4 interrompent la marche du récit et font double emploi avec le précédent. Les vers. 2 et 5-7 doivent seuls, à mon avis, être attribués au premier jéhoviste. Les vers. 1*b*, 3 et 4 sont le début d'un récit analogue, dont le second jéhoviste plaçait la scène à Raphîdîm (cf. v. 8).

C'est à lui aussi qu'appartient le récit de la victoire de Josué sur les Amalékites (XVII, 8-16), comme nous l'avons montré dans notre première étude. Nous en verrons plus tard une autre preuve, quand nous montrerons que 1 Samuel XV est du même auteur.

Mais le récit jéhoviste de la venue du beau-père de Moïse (XVIII, 1*b*, 8-11), dont il nous reste quelques fragments, mêlés au récit plus complet du second élohiste, doit être du premier jéhoviste, car il est indispensable dans cet écrit : pour pouvoir accompagner les Israélites à travers le désert (Nomb. X, 29 ss.) il fallait qu'il fût d'abord venu les rejoindre. D'après le fragment jéhoviste du chap. XVIII de l'Exode, non seulement il vient les rejoindre, mais il reconnaît la grandeur de Jéhovah, c'est-à-dire qu'il se convertit à son culte. Il est donc tout naturel qu'il accompagne ensuite les Hébreux et que sa famille entre avec eux dans la terre promise (Jug. I, 16).

De plus, le second jéhoviste, qui a fait partir pour l'Egypte la femme et le fils de Moïse (IV, 19-20), ne pouvait pas raconter que son beau-père vint les lui amener au désert. Pour pouvoir attribuer à cet auteur les fragments jéhovistes du chap. XVIII, il faudrait donc supposer que, d'après lui, le beau-père de Moïse était venu seul et statuer ainsi gratuitement une divergence entre son récit et celui du second élohiste.

Il y a cependant ici une difficulté : c'est que le beau-père de Moïse est nommé Jéthro dans les fragments jéhovistes du chap. XVIII (v. 9, 10) aussi bien que dans le récit du second élohiste, tandis que plus tard le premier jéhoviste le nommera Hobab. Cette difficulté ne serait pas moins grande si l'on attribuait ces fragments au second jéhoviste, puisque celui-ci l'a nommé Reouël. Pour l'écarter il faut supposer que le premier jéhoviste avait écrit Hobab au chap. XVIII de l'Exode aussi bien qu'au chap. X des Nombres. Seulement le rédacteur qui

a combiné son récit avec celui du second élohiste ne pouvait pas dans le même endroit donner deux noms différents au même personnage. Il a naturellement choisi entre les deux celui de Jéthro, qu'il avait déjà employé et qui était celui du récit principal.

4° *Les chapitres XIX à XXXIV.*

Pour le reste de l'Exode nous renvoyons à notre première étude.

II

Les deux jéhovistes dans les Nombres.

Le Lévitique renferme quelques fragments du livre du premier jéhoviste, comme nous l'avons montré dans le même travail. Nous retrouvons nos deux jéhovistes l'un à côté de l'autre dans le livre des Nombres.

Le départ des Israélites du Sinaï, sous la conduite de Hobab (X, 29-36), provient du premier jéhoviste, comme nous l'avons déjà dit [1], parce que le second a déjà nommé le même personnage Reouël, et aussi parce qu'il y a un rapport intime entre ce départ et l'ordre donné aux Israélites dans Exod. XXXIII [2].

Mais la double révolte et le double châtiment racontés au chapitre suivant (XI, 1-3 et 4-35) ne peuvent guère être attribués à un même auteur. Or ces deux récits sont jéhovistes l'un et l'autre, et le second est certainement du premier jéhoviste, comme le montre en particulier la mention de Josué, fils de Noun, serviteur de Moïse (v. 28) et le rôle qu'il joue dans cette circonstance, rôle qui concorde fort bien avec Exode XXXIII, 7-11, et nullement avec le second jéhoviste, qui représente toujours Josué comme un guerrier. Le premier récit est donc probablement du second jéhoviste.

Le premier jéhoviste raconte ensuite la révolte de Marie et d'Aharon contre l'autorité de leur frère (ch. XII). Puis par une

[1] Les mots « fils de Reouël le madianite » (v. 29) doivent être une addition du rédacteur, d'après le second jéhoviste; car Jug. I, 16 et IV, 11 montrent que Hobab était bien le beau-père de Moïse, et qu'il était Kénien, et non Madianite.

[2] Remarquez aussi le *chemin de trois jours* (Nomb. X, 33).

série de stations, dont un fragment semble s'être conservé dans le Deutéronome (X, 6-8), il conduisait le peuple d'Israël à Kadesh, où eut lieu l'envoi des espions. On sait que ce récit (Nomb. XIII et XIV) et celui de la révolte de Coré, de Dathan et d'Abiram (ch. XVI) ont été formés de la combinaison de deux récits différents et à peu près complets l'un et l'autre, l'un provenant de l'auteur sacerdotal ou premier élohiste et l'autre d'un auteur jéhoviste. Il serait facile de montrer que ce jéhoviste est bien le premier. Comparez, par exemple, Nomb. XIV, 17 ss. à Ex. XXXIV, 6 s. On sait aussi que, d'après le récit jéhoviste, Josué n'était pas au nombre des espions; cela est tout naturel dans le premier jéhoviste, puisque, d'après cet auteur, il ne quittait pas le Tabernacle (Ex. XXXIII, 11).

Cet auteur raconte qu'à la suite du retour des espions, le peuple, découragé par eux, veut se donner un chef et retourner en Egypte. L'Eternel s'irrite; cependant, à la prière de Moïse, il pardonne, mais il déclare en même temps que Caleb seul entrera en Canaan et *il ordonne de partir dès le lendemain* dans la direction de la mer Rouge, c'est-à-dire sans doute du golfe élanitique. Quand Moïse fait cette déclaration au peuple, celui-ci se repent et veut marcher contre les ennemis, malgré Moïse, qui maintenant l'en dissuade; mais *il est battu* par les Amalékites et les Cananéens *jusqu'à Horma* (XIV, 4, 11-25, 39-45). C'est à la suite de cette défaite qu'eurent lieu la révolte et le châtiment de Dathan et d'Abiram (ch. XVI, fragments jéhovistes.).

Or, malgré l'ordre de partir pour la mer Rouge (XIV, 25), nous trouvons encore le peuple à Kadesh, au chap. XX, dans quelques fragments jéhovistes mêlés au récit sacerdotal de l'eau coulant du rocher. « Pourquoi nous *as-tu* fait monter d'Egypte dans ce lieu stérile?... » demande le peuple à Moïse(XX, 1 *β b*, 3 *a*, 5). Et Moïse, au lieu de le faire partir pour la mer Rouge, comme l'a commandé Jéhovah, envoie demander au roi d'Edom la permission de traverser son pays, permission qui lui est refusée (v. 14-21). Va-t-il au moins maintenant se conformer à l'ordre reçu? Non. Israël ne pouvant traverser le pays d'Edom essaie de pénétrer dans le midi (de Canaan) par le chemin

d'Atârîm. Les Cananéens, sous la conduite du roi d'Arad, s'y opposent et lui font des captifs. Israël fait vœu d'*exterminer* leurs villes, s'il est vainqueur. Ce qui eut lieu. De là *le nom de Horma* (extermination) : XXI, 1-3.

Qui ne voit que tout cela ne peut pas provenir du premier jéhoviste, qui a rapporté l'ordre de partir pour la mer Rouge et qui a déjà raconté une bataille des Hébreux contre les Amalékites et les Cananéens à Horma, *sans expliquer l'origine de ce nom* (XIV, 45)? La défaite, suivie de victoire, d'Israël à Horma (XXI, 1-3) est manifestement parallèle à la défaite d'Israël au même endroit, racontée précédemment. Il est donc clair que nous retrouvons ici notre second jéhoviste.

Cet auteur ne nomme que les Cananéens comme ayant pris part à la bataille de Horma, tandis que le premier jéhoviste a mentionné les Amalékites et les Cananéens (XIV, 25, 43, 45). Cela est tout naturel : il a déjà fait battre Amalek par Josué à Raphîdim, près du Sinaï (Ex. XVII, 8-16).

Dans le texte actuel, il est bien étonnant que les Hébreux ne profitent pas de cette grande victoire, et qu'au lieu de pénétrer en Canaan, ils partent enfin, au contraire, pour la mer Rouge (XXI, 4). Mais tout s'explique dès l'instant que ce qui précède appartient à une autre source.

Nous trouvons donc ici (XXI, 4-9) l'accomplissement de l'ordre donné plus haut dans le premier jéhoviste. Les Israélites partent, non du mont Hor, où les a conduits l'auteur sacerdotal, mais de Kadesh, où cet ordre leur a été donné [1]; en route ils sont décimés par les serpents.

Ainsi donc, au point où nous sommes arrivés, les Israélites sont, d'après le second jéhoviste, au sud du pays de Canaan, victorieux et prêts à profiter de leur victoire ; d'après le premier, au contraire, ils ont été vaincus et ils marchent dans la direction de la mer Rouge. Ils ont quitté Kadesh pour marcher, suivant l'un, vers le nord, suivant l'autre, vers le sud.

Si maintenant nous faisons abstraction, comme il est naturel, des versets 10 et 11, qui sont du premier élohiste (cf. XXXIII,

[1] Les mots « pour faire le tour du pays d'Edom (v. 4) » doivent être une addition du rédacteur, d'après le second jéhoviste.

43 s.) et qui conduisent en quelques stations les Israélites tout près du pays de Moab, nous voyons aux versets 12 et suivants qu'ils arrivent aussi très promptement « de là au torrent de Zared (au sud de la mer Morte) et de là à l'Arnon. » Or il n'est pas admissible que le premier jéhoviste, qui vient de faire partir les Israélites dans la direction de la mer Rouge, les fasse arriver tout à coup à la mer Morte. Les versets 12-15 sont donc la continuation des versets 1-3 : après la victoire de Horma, les Hébreux (n'osant pénétrer dans la montagne) se dirigent à l'est vers le sud de la mer Morte, campent d'abord dans la vallée du Zared, puis sur les bords de l'Arnon, *près de la frontière des Amorrhéens*. Et l'auteur cite un fragment poétique pour prouver que l'Arnon formait en effet la limite entre les Moabites et les Amorrhéens.

Que vont faire maintenant les Israélites ? Passer l'Arnon sans doute et s'avancer sur le territoire amorrhéen ? C'est en effet ce qu'ils feront un peu plus loin au verset 21. Mais auparavant, d'après le texte actuel, ils vont d'abord à une station nommée Beer (puits) parce qu'ils y creusèrent un puits, qui leur causa une telle joie qu'ils le célébrèrent par une chanson ; après quoi ils parcourent encore quatre ou cinq stations pour se retrouver en définitive à peu près au même endroit qu'auparavant (v. 16-20), puisque c'est alors qu'ils envoient des messagers à Sihon, roi des Amorrhéens. Qui ne sent que la découverte du puits eut lieu dans le désert et non dans le voisinage de l'Arnon (au reste, cela résulte très clairement du v. 18), et que toutes ces stations proviennent d'une autre source que celle qui a conduit déjà les Israélites sur la frontière des Amorrhéens ? Autant elles cadrent mal avec le récit du second jéhoviste, autant elles s'expliquent naturellement dans celui du premier. Celui-ci a conduit précédemment les Israélites dans le désert, du côté du golfe élanitique (v. 4-9) : il est tout naturel qu'il leur fasse parcourir plusieurs stations avant d'arriver sur le territoire de Moab. Les versets 16-20 sont donc la continuation des versets 4-9 et proviennent comme eux du premier jéhoviste.

Les versets 21-35, au contraire, sont la continuation du récit

du second jéhoviste. Arrivés sur la rive méridionale de l'Arnon (v. 12-15), les Israélites envoient demander au roi des Amorrhéens, Sihon, la permission de traverser son pays, exactement comme ils avaient fait, d'après le même auteur, à l'égard du roi d'Edom. Sihon refuse, il est battu à Jahats et les Israélites s'emparent de son pays depuis l'Arnon jusqu'au Jabboq. Après quoi, s'avançant toujours vers le nord, ils battent encore Og, roi de Bashan.

Les Israélites ont donc conquis tout le territoire à l'est du Jourdain. La victoire sur les Cananéens à Horma leur a permis de pénétrer jusqu'à l'Arnon, le long de la mer Morte, à travers le pays des Moabites. Les deux victoires suivantes sur les deux rois amorrhéens les ont conduits bien au delà du Jabboq, à la hauteur de la partie supérieure du cours du Jourdain, à l'est.

C'est dire que tous les fragments jéhovistes qui suivent dans les livres des Nombres, du Deutéronome et de Josué, qui nous montrent les Israélites campés dans le voisinage de Moab, puis traversant le Jourdain près de son embouchure et subjuguant les Cananéens du sud, ne sauraient être attribués au second jéhoviste, mais appartiennent au premier [1]. On pourrait en donner d'autres preuves. Ainsi, d'après les fragments jéhovistes du chap. XXXII des Nombres, les tribus de Gad et de Ruben obtiennent la possession du pays de Jaézer qui vient d'être conquis ; après quoi il est dit que les enfants de Makir, fils de Manassé, s'emparèrent de Galaad et en chassèrent les Amorrhéens (!) et que d'autres s'emparèrent de divers territoires voisins. Mais les Amorrhéens avaient été déjà vaincus et dispersés dans deux grandes batailles (XXI, 21-35) ! Il est donc clair que cette notice ne provient pas du second jéhoviste, mais du premier.

III

Les deux jéhovistes dans le livre de Josué.

Nous ne retrouvons le second jéhoviste qu'au milieu du livre de Josué, dans un récit dont les nombreuses incohérences avec

[1] Il faut en excepter l'épisode de Balaam, qui pour des raisons que nous indiquerons plus loin, ne nous paraît avoir fait partie d'aucune des quatre sources.

ce qui précède et ce qui suit ne semblent pas avoir encore été remarquées (XI, 1-15). Il est raconté là qu'après la défaite des Cananéens du sud et le retour de l'armée israélite à Guilgal, près de Jéricho, le roi de Hatsor, ville située dans le nord de la Palestine, près du lac Houlé ou Samochonitis, dans la future tribu de Nephtali (cf. XIX, 36), effrayé des victoires des Hébreux, se ligua avec les rois voisins pour leur résister et que tous ensemble ils vinrent camper près des eaux de Mérom (lac Houlé) pour leur livrer bataille. Il est déjà assez étonnant que ce soient les rois du nord plutôt que ceux du centre qui prennent l'initiative de la résistance. Mais ce qui ne s'explique absolument pas, c'est que pour livrer bataille aux Hébreux, qui sont à Guilgal, près de l'embouchure du Jourdain, ils se réunissent au-dessus du lac de Génésareth !... Ce n'est pas tout : l'Eternel promet à Josué qu'ils seront battus *le lendemain* (v. 6) ; et en effet Josué *vient à l'improviste*, les bat et les poursuit jusqu'à la côte de la Méditerranée. Quoi donc ! les Hébreux n'ont mis qu'un jour pour monter de Guilgal au lac Houlé, et immédiatement après une telle marche forcée ils ont encore attaqué, mis en fuite et poursuivi leurs ennemis ! On *suppose* assurément que Jéhovah ne parla ainsi à Josué que lorsqu'il avait déjà quitté Guilgal et qu'il approchait du théâtre de la bataille ; mais le texte ne dit rien de pareil. Remarquez aussi que si Josué avait marché de Guilgal contre les Cananéens du nord, il aurait fallu dire : *il monta contre eux*[1], tandis que le texte porte : *il vint contre eux à l'improviste*. Ce dernier mot (à l'improviste) n'aurait pas de sens si Josué était parti de Guilgal. Enfin on ne voit pas comment, à la suite de cette bataille contre les Cananéens du nord, l'armée israélite se trouve de nouveau à Guilgal (XIV, 6, cf. XVIII, 9) sans y être revenue.

Toutes ces incohérences disparaissent si nous supposons que ce récit provient du second jéhoviste, qui a conduit les Hébreux, à l'est du Jourdain, jusque dans la Batanée, en face des deux lacs que ce fleuve traverse dans la partie supérieure

[1] Cf. Jug. I, 1-4, 22; II, 1, etc.

de son cours. Il est tout naturel alors que le roi de Hatsor et ses voisins s'émeuvent, qu'ils viennent leur barrer le passage, entre les deux lacs, que Josué marche contre eux sans monter, qu'il tombe sur eux à l'improviste et les batte dès le lendemain. La direction de la fuite des alliés vers l'ouest et le nord-ouest s'explique aussi beaucoup mieux par une attaque venant de l'est que du sud. Enfin les Israélites battirent les Cananéens du nord comme ils avaient battu le roi de Bashan, « jusqu'à ne leur laisser aucun réchappé » (v. 8, cf. Nomb. XXI, 35) ; et Jéhovah avait dit à Josué dans ces deux circonstances : Ne crains point ! (v. 6, cf. Nomb. XXI, 34).

D'après le premier jéhoviste (et le premier élohiste), les Hébreux traversèrent donc le Jourdain vers le sud, d'après le second jéhoviste, vers le nord, entre les deux lacs. D'après le premier, ils vainquirent d'abord les Cananéens du sud, d'après le second, ceux du nord.

On pourrait objecter à notre division des sources que certains textes attribués par nous à l'une d'entre elles font allusion à des passages que nous attribuons à une autre. Par exemple, dans le second chap. du livre de Josué, qui ne peut être, à notre avis, que du premier jéhoviste, il y a (au v. 10) une allusion aux victoires des Hébreux sur les deux rois amorrhéens Sihon et Og, qui n'étaient racontées, selon nous, que par le second jéhoviste. Mais nous croyons que c'est là une addition d'un compilateur. Dans ce cas particulier, nous pensons qu'elle provient du dernier compilateur, de celui qui a réuni aux quatre documents antérieurs le Deutéronome primitif[1]. Ce qui le montre, c'est que Sihon et Og sont appelés

[1] Nous appelons Deutéronome primitif la plus grande partie du livre du Deutéronome (I-XXXI, 13, 23-30, en lisant *la loi* (v. 30) au lieu du *cantique*, XXXII, 45-47 ; XXXIV) et les fragments deutéronomiques du livre de Josué (I, III et IV, 1-18 en majeure partie, V, 1 ; VIII, 30-35 ; XI, 21-23 ; XXII, 1-8 ; XXIII ; XXIV, 26, 29, 31), qui, à notre avis, en étaient primitivement la continuation naturelle et nécessaire. On sait que le style de ces fragments est tout à fait identique à celui du Deutéronome. On les considère généralement comme des *additions* du dernier rédacteur, mais les mêmes raisons qui ont fait rejeter cette hypothèse dans les quatre premiers livres du Pentateuque doivent la faire rejeter aussi dans le livre

« les deux rois des Amorrhéens qui étaient au delà du Jourdain » et qu'il est dit que les Hébreux les *exterminèrent*, comme dans le Deutéronome (II, 34; III, 6, 8, 21; XXXI, 4), tandis que ces termes ne se lisent pas dans le livre des Nombres (XXI). On sait qu'il y a dans tout le livre de Josué un assez bon nombre d'additions du même genre, provenant du dernier rédacteur et empruntées à divers textes du Deutéronome.

Il faut en dire autant de Jos. IX, 10, où se retrouve la même allusion. Ici la mention de la ville d'Ashtarôth, dont il n'est pas question dans Nomb. XXI, tandis qu'elle est nommée dans le Deutéronome comme une des capitales du roi de Bashan (Deut. I, 4), montre bien que c'est une addition et d'où elle provient.

De même le dernier discours de Josué, qui nous paraît provenir, au moins en grande partie, du second jéhoviste (ch. XXIV), renferme une allusion à Balaq et à Balaam, au passage du Jourdain et à la prise de Jéricho (v. 9-11), que nous sommes obligé de considérer comme une addition de compilateur, probablement du premier compilateur, je veux dire de celui qui a réuni les quatre documents principaux avant la composition du Deutéronome primitif. Nous savons en effet que ce compilateur a fait en divers endroits des additions plus ou moins importantes destinées à relier plus intimement entre eux les documents qu'il juxtaposait.

Débarrassé des fragments du second jéhoviste que nous avons signalés, de l'épisode de Balaam et, dans le livre de Josué, des fragments deutéronomiques depuis longtemps reconnus, le document premier jéhoviste offre désormais un récit continu, suivi et parfaitement cohérent en toutes ses parties, depuis la vocation de Moïse jusqu'à la conquête du pays de Canaan. Il y a seulement quelques lacunes, que nous indiquerons par des crochets. Il est facile de comprendre, en effet, que le compilateur qui a réuni en un récit unique quatre documents, qui racontaient essentiellement les mêmes choses, ait été obligé

de Josué. Il y a là un récit distinct, indépendant et à peu près complet de l'établissement des Hébreux en Canaan. C'est un cinquième document, qui a été combiné plus tard avec les quatre premiers.

plus d'une fois, pour éviter des répétitions fastidieuses, de supprimer certaines portions tantôt d'un document tantôt de l'autre et souvent de plusieurs à la fois.

Mais avant de résumer les deux documents jéhovistes pour la période que nous avons étudiée, nous résumerons d'abord brièvement les deux documents élohistes pour la même période, sans essayer de justifier notre division, ce qui nous entraînerait beaucoup trop loin, et en renvoyant le lecteur aux commentaires et aux ouvrages récents sur la matière.

IV

Résumé des sources, de la naissance de Moïse à la mort de Josué.

Premier élohiste.

Les enfants d'Israël *s'accrurent et se multiplièrent beaucoup* en Egypte, et les Egyptiens les opprimèrent (Ex. I, 7, 13 et 14). Alors les enfants d'Israël crièrent à *Dieu*, qui se souvint de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob (II, 23β-25), et qui se révéla à Moïse sous le nom de JÉHOVAH [1], en lui ordonnant de dire aux enfants d'Israël qu'il allait les délivrer. Mais ceux-ci n'écoutèrent pas. Alors Jéhovah ordonne à Moïse de se présenter devant Pharaon et de lui demander de relâcher les enfants d'Israël. Moïse se récuse (VI, 2-12, 29 et 30). Jéhovah lui adjoint son frère Aharon. Ils se présentent devant Pharaon ; Aharon accomplit à ses yeux le prodige du bâton changé en dragon. Toutefois le cœur de Pharaon s'endurcit (VII, 1-13).

Suit le récit des *sept* plaies : eau changée en sang (VII, 19, 20*a*, 21*b*, 22) ; grenouilles (VIII, 1-3, 11β*b*) ; moustiques (VIII, 12-15) ; ulcère (IX, 8-12) ; grêle (IX, 22, 23α*b*, 25, 31, 32, 35) ; sauterelles (X, 12, 13α, 14α, 15β*b*, 20) ; ténèbres (X, 21, 22 (23 ?), 27*a*) [2]. Malgré tous ces prodiges, Pharaon ne relâche pas les enfants d'Israël (XI, 10).

[1] A partir d'ici, cet auteur emploie constamment le nom de Jéhovah, au lieu d'Elohîm.

[2] Sur cette division des sources, ici et ailleurs, voyez notre premier article sur le *document élohiste* (*Revue théologique*, 1882).

Institution de la Pâque et des pains sans levain (XII, 1-20, 28). Mort des premiers-nés (v. 29). Le même jour les armées de l'Eternel sortent d'Egypte. Dispositions relatives à la célébration de la Pâque (v. 41*b*-50). Ordre de consacrer à Jéhovah les premiers-nés (v. 51 ; XIII, 1 et 2). Passage de la mer Rouge (XIII, 18*b*, 20, XIV, 1-4, 8 et 9, 15-18, 21-23, 26-29, excepté divers fragments qu'il serait trop long d'indiquer ici). Arrivée à Elim, où l'on campe près des eaux (XV, 27). On en repart pour le désert de Sin, où l'on arrive le quinzième jour du second mois (XVI, 1). De là, par plusieurs stations (énumérées Nomb. XXXIII), on arrive au désert de Sinaï, au troisième mois (XVII, 1*a*, XIX, 1).

Là Moïse reçoit l'ordre de monter à la montagne avec Aharon et ses fils Nadab et Abihou, mais de s'approcher seul de Jéhovah. L'Eternel lui donne la description du Tabernacle, l'ordre d'observer le sabbat et lui remet les deux tables du témoignage (XXIV, 1*α*, 2*a*, 9*aγ*, 15*b*-18*a*; XXV-XXXI, 18*a*). Moïse redescend (XXXII, 15*a*; XXXIV, 29-35) et accomplit tout ce qui lui a été ordonné (XXXV-XL).

Presque tout le Lévitique appartient au même document (I-XVII; XVIII, 1-3, 29, 30, XIX, 1-8, 19-22, 35, 36 ; XX - XXV, XXVII).

Ici devait se trouver primitivement le récit de l'envoi des cailles et de la manne (Ex. XVI, 2, 3, 6-18, 22-24, 31-35), car il suppose l'institution de la loi du sabbat et la construction du Tabernacle (v. 34).

Le dénombrement, les lois diverses et le récit du départ qui remplissent les premiers chapitres du livre des Nombres appartiennent aussi au même auteur. Le vingtième jour du second mois de la seconde année après la sortie d'Egypte, les enfants d'Israël partent du désert de Sinaï et ne s'arrêtent qu'au désert de Paran (Nomb. I-X, 28 ; XII, 16*b*). Là Moïse envoie douze chefs, un par tribu, pour explorer le pays de Canaan (XIII, 1-17*a*, 21, 25-26*γ*, 32; XIV, 1*a*, 2, (?), 5-8*a*, 10,26-38). Suivent diverses lois et le récit de la lapidation d'un homme qui avait ramassé du bois le jour du sabbat (ch. XV). Révolte du lévite Coré et de deux cent cinquante chefs contre Moïse et Aharon

(XVI, 1*a*, 2*βγ*, 3-11, 15*β*, 16-24*γ*, 26*α*, 27*α*, 32, 33*b*, 35). Eléazar, fils d'Aharon, relève les encensoirs des complices de Coré. Le privilège d'Aharon et de ses descendants est confirmé par deux miracles. Lois relatives au sacerdoce (XVII-XIX). Les enfants d'Israël arrivent au désert de Tsin au premier mois [de la quarantième année, cf. XXXIII, 38]. Le manque d'eau les pousse à se révolter contre Moïse et Aharon ; sur l'ordre de Jéhovah Moïse fait couler l'eau du rocher, mais en le frappant deux fois dans son impatience. Jéhovah leur déclare que, puisqu'ils ont manqué de foi, ils n'entreront pas en Canaan (XX, 1*α*, 2, 3*b*-4, 6-13). Les enfants d'Israël viennent ensuite au mont Hor, sur la frontière du pays d'Edom ; Aharon meurt et son fils Eléazar lui succède (XX, 22-29).

Les Israélites partent ensuite du mont Hor (XXI, 4*α*), parcourent quelques stations (v. 10 et 11) et arrivent aux plaines de Moab, près du Jourdain (XXII, 1, cf. XXXIII). Les Moabites s'effraient ; de concert avec les anciens de Madian ils font venir Balaam (XXII, 3*b*, 4*a*, 7*α*...), [qui conseille de faire tomber les Israélites dans la fornication et l'idolâtrie ; ce qui eut lieu et attira sur eux une grande mortalité. Cf. XXXI, 16 ; Apoc. II, 14.] Au moment où tout le monde pleure à la porte du Tabernacle, un Israélite a l'audace d'amener *la* Madianite (dont il avait été question précédemment dans le fragment supprimé). Phinehas, indigné, les perce tous deux d'un coup de lance et reçoit en récompense la promesse d'une sacrificature éternelle. Ordre de faire la guerre aux Madianites. Nouveau recensement. Loi sur les successions. Jéhovah ordonne à Moïse de monter sur le mont Abarîm avant de mourir ; institution de Josué. Lois diverses. Récit de la victoire sur les Madianites, où périt Balaam (XXV, 6-XXXI).

Les tribus de Ruben et de Gad demandent le pays conquis au delà du Jourdain ; Moïse le leur accorde, à la condition que les guerriers de ces deux tribus passeront le Jourdain avec leurs frères et les aideront à conquérir le pays de Canaan (XXXII, 1*a*, 2*b*-4, 5*β*, 6, 16-38).

Liste des stations des Israélites dans le désert[1]. Ordre de

[1] Le chiffre de 42 stations est en soi peu vraisemblable. La tradition, pour des époques si éloignées, procède toujours par chiffres ronds. Mais

partager plus tard par la voie du sort le pays de Canaan (XXXIII, 1-39 (excepté 8*b*, 9*α*, 14*b*, 15*a*, additions du compilateur d'après les autres sources), 41-51, 53, 54). Délimitation des frontières du pays de Canaan; liste des hommes chargés de faire le partage; villes des Lévites et villes de refuge. Disposition relative aux filles de Tselophkhad (XXXIV-XXXVI).

La quarantième année, le premier jour du onzième mois (Deut. I, 3), Moïse monte sur le mont Abarîm et meurt. On le pleure trente jours (XXXII, 48-52; XXXIV, 1*α*, 5, 7-9).

Le peuple traverse le Jourdain, les enfants de Ruben et de Gad en tête. C'était le dix du premier mois [de la quarante et unième année] (Jos. III, 1*β*, 15, 16 (?), IV, 3*β*, 7*b*, 8*α*, 9*α*, 12, 13, 19*β*). Israël campe à Guilgal et y célèbre la Pâque le soir du quatorzième jour. A partir de ce moment la manne cessa (V, 10-12). [Prise de Jérikho.] Punition d'Akan (VII, 1, 18*b*, 25*γ*... cf. XXII, 20). Ruse des Gabaonites (IX, 15*b*, 17-21, 27*a*...). [Après la conquête] les enfants d'Israël se réunissent à Shilo et y établissent le Tabernacle (XVIII, 1 [1]).

Répartition du pays entre les tribus (XIII, 15-32; XIV, 1-5; XV (sauf les vers. 14-19 et 63); XVI (sauf le vers. 10); XVII, 1-10; XVIII, 10-28; XIX, XX (sauf les vers. 4 et 5); XXI, 1-40 (sauf quelques additions du compilateur).

En retournant au delà du Jourdain, les enfants de Ruben et de Gad bâtirent un grand autel; les autres tribus s'en émurent et leur déléguèrent Phinehas fils d'Eléazar et dix chefs d'Israël; mais les tribus transjordaniennes se justifièrent en assurant que cet autel n'était pas destiné à un usage religieux, mais avait seulement pour but de maintenir dans l'avenir la communauté religieuse qui existait entre les Israélites des deux rives du Jourdain (XXII, 9-32, en majeure partie).

en retranchant Mara et Raphîdîm (v. 8*b* et 14*b*), qui sont accompagnés de membres de phrase étrangers au style du premier élohiste et empruntés au récit second jéhoviste, on obtient le chiffre 40, qui est certainement beaucoup plus naturel : 10 stations jusqu'au Sinaï, 20 jusqu'à Etsion-guéber et encore 10 jusqu'aux plaines de Moab.

[1] Ce verset devait, dans le document primitif, précéder la répartition du territoire.

L'écrit sacerdotal se terminait par la mention de la mort de Josué et peut-être aussi par celle de la mort d'Eléazar (XXIV, 29β-30, 33a.)

Second élohiste.

Les Egyptiens accablent Israël de *corvées*, mais sans résultat (Ex. I, 6, 11 et 12.) Alors le *roi d'Egypte* ordonne aux sages-femmes hébreues de tuer les garçons au moment de leur naissance (vers. 15-21). Moïse, exposé sur le Nil, est sauvé par la fille de Pharaon. Devenu grand, il voit les *corvées* de ses frères et tue un Egyptien. Le lendemain il s'aperçoit que la chose est connue (II, 1-14) [et s'enfuit au désert, où il épouse la fille de Jéthro, Tsippora. Cf. XVIII, 2]. *Dieu* se révèle à lui dans le buisson ardent (III, 1, 2γ, 4b, 5a, 6, 9-15, 18-22[1]). Moïse retourne auprès de Jéthro, prend congé de lui et part pour l'Egypte (IV, 18). [laissant auprès de lui sa femme et ses deux fils]. Le roi d'Egypte refuse de relâcher les Hébreux (chap. V, quelques fragments)...

Quand il y consent enfin, *Dieu* conduit son peuple vers la mer Rouge. Moïse avait eu soin de *prendre les os de Joseph* (XIII, 17-19, cf. Gen. L, 25).

Après le passage de la mer Rouge, Jéthro amène à Moïse, au désert, sa femme et ses deux fils, Guershôm et Eliézer. Il lui conseille d'établir des chefs pour l'aider à juger le peuple, puis il retourne chez lui (XVIII, 1a, 2a, 3-7, 12-27).

Les Israélites arrivent au désert de Sinaï. Moïse monte vers *Dieu*, qui lui ordonne de rassembler le peuple au pied de la montagne. Il fait sortir le peuple à la rencontre de *Dieu*. Moïse parle et *Dieu* lui répond (XIX, 1b, 2b, 3a, 9a, 11a, 13b, 14α, 15-19). *Dieu* prononce le Décalogue. Sur la demande du peuple, qui est effrayé, Moïse pénètre seul dans les ténèbres où *Dieu* est enveloppé (XX, 1-21) et reçoit les lois civiles (XXI-XXIII, 9, 13). Dieu lui ordonne aussi de remonter sur la montagne avec

[1] Dans III, 1, les mots *prêtre de Madian* doivent être une addition du compilateur, d'après le second jéhoviste (II, 16). Cette division des sources n'est qu'approximative. On peut varier sur quelques détails, mais il est incontestable qu'il y a là deux récits distincts, l'un jéhoviste, l'autre second élohiste.

soixante-dix anciens, ce qui a lieu (chap. XXIV, fragments). Enfin il monte seul encore plus haut pour recevoir les deux tables de pierre écrites du doigt de *Dieu* (XXXI, 18*ab*; XXXII, 15*b*, 16).

Ici le fil du récit du second élohiste se brise. Quelques fragments minimes du livre des Nombres (XII, 1; XXI, 5-9 en partie) proviennent peut-être de lui. Mais on ne le retrouve avec certitude qu'à la fin du livre de Josué, où Josué rassemble toutes les tribus à Sikem devant Dieu (XXIV, 1) et leur adresse un discours dont une partie provient peut-être du second élohiste. La notice sur l'enterrement des os de Joseph à Sikem (XXIV, 32) ne peut en tout cas être attribuée qu'à ce document.

Premier jéhoviste.

Un roi nouveau, qui n'avait pas connu Joseph, use de *ruse* à l'égard du peuple d'Israël pour l'affaiblir et ordonne à tout son peuple de jeter les garçons dans le Nil au moment de leur naissance (Ex. I, 8-10, 22[1]). [Moïse se retire au désert, où il épouse la fille de Hobab le Kénien. Cf. Nomb. X, 29; Jug. I, 16.] L'ange de Jéhovah lui apparaît en Horeb et lui ordonne d'aller délivrer son peuple (Ex. III, 2-4*a*, 5, 7, 8, 16-18).

Moïse craignant que les Israélites ne l'écoutent pas, Jéhovah le rassure par deux miracles (IV, 1-17). Aharon, averti par Jéhovah, va au désert à la rencontre de son frère; ils reviennent ensemble et font les miracles devant le peuple, qui croit (27-31). Alors ils vont demander à Pharaon la permission d'aller avec leur peuple célébrer une fête à leur Dieu dans le désert, *à trois jours de marche*. Pharaon refuse (chap. V; VI, 1). Suit le récit des *sept* plaies: eau changée en sang (VII, 14-18, 20*b*, 21*a*, 23, 24), grenouilles (25-29; VIII, 4-11*a*), mouches (16-27), peste (IX, 1-7), grêle (13-21, 23β, 24, 26-30, 33, 34), sauterelles (X, 1-11, 13β-15α [excepté 14α], 16-19), ténèbres (... 21*b*, 22δ,

[1] Le vers. 22 nous paraît être la continuation des vers. 8-10; car la *ruse* de Pharaon (v. 10) ne peut consister ni dans les corvées imposées aux Hébreux (v. 11 ss.) ni dans l'ordre cruel donné aux sages-femmes (v. 15-21), mais bien dans l'ordre donné par Pharaon à tout son peuple de jeter les garçons dans le Nil, ordre qui n'aurait été naturellement appliqué qu'aux Hébreux.

23-29). Pharaon persistant toujours dans son refus, Moïse lui annonce la mort des premiers-nés, au milieu de la nuit prochaine (XI, 4-8). Institution de la Pâque (XII, 21-27). La menace s'accomplit ; les Egyptiens épouvantés pressent le peuple hébreu de partir et il part ; ce fut l'origine des pains sans levain (29-34, 37-40). Ordre de célébrer la fête des pains sans levain et de consacrer les premiers-nés à l'Eternel. (XIII, 3-16.) Passage de la mer Rouge (20-22, XIV en partie ; XV, 1-18, 20, 21).

Les Israélites marchent *trois jours* dans le désert sans trouver d'eau (v. 22) ; ils murmurent ; sur l'ordre de Jéhovah, Moïse fait jaillir l'eau du rocher *en Horeb* (XVII, 2, 5-7). Le beau-père de Moïse vient le voir et reconnaît la grandeur suprême de Jéhovah (XVIII, 1*b*, 8-11).

Jéhovah appelle ensuite Moïse de la montagne et lui ordonne de dire aux Israélites que, s'ils lui sont fidèles, ils seront pour lui une nation sainte.

Moïse rapporte au peuple les paroles de Jéhovah, puis il monte sur la montagne et reçoit une série de douze lois religieuses (le Dodécalogue), redescend, les écrit sur un livre, offre les sacrifices (dont il avait parlé à Pharaon) et traite alliance avec le peuple d'Israël au nom de Jéhovah (chap. XIX en partie ; XX, 22*a*, 23-26 ; XXIII, 10-12, 14-33 ; XXIV, 3-8, 11*δ*).

[Après cela, le peuple se révolte contre Moïse et Aharon.] Jéhovah veut détruire ce peuple au col roide, mais Moïse intercède pour lui (XXXII, 9-14). A son appel, les Lévites s'assemblent près de lui et tuent 3000 hommes (25-29). Le lendemain (30*α*), Moïse intercède de nouveau pour les Israélites dans le tabernacle hors du camp, et Jéhovah consent à conduire son peuple en Canaan. Moïse demande alors la faveur de voir la gloire de Jéhovah ; elle lui est accordée (chap. XXXIII). Il monte encore sur la montagne, Jéhovah passe devant lui et lui donne encore d'autres lois, surtout des lois morales, de bienfaisance et d'humanité (XXXIV, 2, 3, 4*β*, 5*β*-16 ; Lév. XVIII, 4-28 ; XIX, 9-18, 23-34, 37 ; XXVI, 1, 2, [3-45], 46 [1]).

[1] Pour toute cette portion de l'Exode et du Lévitique, voyez notre premier article. (*Revue de théol. et de phil.* 1883, pag. 329-369).

Au moment du départ, Moïse invite son beau-père Hobab à les accompagner ; il y consent et l'on part, l'arche en avant, à une distance de trois jours de marche (Nomb. X, 19-36). Bientôt le peuple, fatigué de ne voir que de la manne, murmure et demande de la viande : envoi des cailles et châtiment des Israélites. Institution de soixante-dix anciens pour aider Moïse. Des tombeaux de la convoitise on va à Hatsérôth (XI, 4-fin). Là, Marie et Aharon se révoltent contre l'autorité de leur frère (XII, 1α, 2-16a). De là, par une série de stations (Deut. X, 6-8 ?) on arrive à Kadesh, d'où Moïse envoie des espions en Canaan ; à leur retour, tous, excepté Caleb, découragent le peuple, qui refuse de marcher en avant. Alors Jéhovah ordonne de partir dans la direction de la mer Rouge. Quand Moïse lui communique cet ordre, le peuple se repent de sa lâcheté et veut attaquer l'ennemi ; il l'attaque malgré l'opposition de Moïse, mais il est battu par les Amalékites et les Cananéens *jusqu'à Horma* (Nomb. XIII et XIV en partie). Là-dessus les Rubénites Dathan et Abiram se révoltent contre Moïse et périssent avec leurs partisans (chap. XVI en partie).

Les Israélites partent ensuite dans la direction de la mer Rouge, comme ils en ont reçu l'ordre. Serpents brûlants (XXI, 4-9). Par une série de stations ils arrivent sur le territoire de Moab (16-20α [1]). Là Moïse envoie explorer *Jaézer* et chasse les Amorrhéens qui y habitaient (v. 32ab [2]).

Les tribus de Gad et de Ruben demandent la possession du pays de *Jaézer*, qui vient d'être conquis ; Moïse la leur accorde à la condition que les guerriers de ces deux tribus passeront le Jourdain et aideront leurs frères à se rendre maîtres du pays de Canaan. Makir, fils de Manassé, s'empare du pays de Galaad ; Jaïr, fils de Manassé, et Nobakh s'emparent d'autres portions du territoire à l'est du Jourdain (chap. XXXII en partie) [3].

[1] La fin du vers. 20 me paraît être une addition du rédacteur, d'après XXIII, 14 et 28.

[2] La plus grande partie de ce verset doit provenir du premier jéhoviste, à cause de XXXII, 1 ss.

[3] L'origine de l'épisode de Balaam (XXII, 2-XXIV) est fort difficile à déterminer. Ce récit ne me paraît se rattacher naturellement à aucune des sources du Pentateuque. Je suis porté à le considérer comme un petit

Israël habita (ensuite) *à Shittîm*. Là, le peuple se livra à l'impureté et à l'idolâtrie avec les femmes moabites; punition des principaux coupables (XXV, 1-5 [1]). Ordre de détruire, lors de la conquête, tous les objets de culte des Cananéens (XXXIII, 52, 55, 56). Jéhovah révèle à Moïse que les Israélites se livreront un jour à l'idolâtrie et lui ordonne d'écrire un cantique destiné à témoigner alors contre eux (Deut. XXXI, 16-23; XXXII, 1-44*a*). Moïse bénit ensuite chacune des tribus (XXXIII, 1, 6-24 [2]), puis il meurt sur le mont Nebo, en face de Jéricho (XXXIV, 1*α*).

Après la mort de Moïse, Josué envoie *de Shittîm* deux espions à Jéricho (Jos. II). Passage du Jourdain à pied sec (chap.

poème comparativement récent, quoique antérieur à Michée (cf. Mich. VI, 5), et qui a été inséré là par le compilateur des quatre principaux documents. Le vers. XXII, 2, qui fait allusion au récit second jéhoviste antérieur (XXI, 21-35) doit être une addition par laquelle il a essayé de relier artificiellement ce poème à ce qui précède. En effet, ce verset fait double emploi avec le vers. 4, et il donne de l'effroi de Balaq un motif différent de celui qui est exprimé immédiatement après (v. 3*a*). Or la suite montre que ce dernier est le véritable (cf. v. 5 ss.), tandis qu'on ne trouve plus aucune allusion aux victoires sur les Amorrhéens. Au reste XXI, 32 devait être suivi immédiatement de XXXII, 1, ss.: arrivé sur le territoire de Moab, Israël s'empare du pays de Jaézer et le donne aux tribus de Gad et Ruben; puis il s'établit à Shittîm, près du Jourdain (XXV, 1-5). Il n'y a pas place dans le premier jéhoviste pour l'épisode de Balaam. Quant au second, qui a déjà conduit les Israélites en Bashan, bien loin du pays de Moab, on peut encore moins songer à lui.

Mais l'écrit sacerdotal contenait un récit relatif à Balaam dont quelques fragments paraissent s'être conservés au début de cet épisode (XXII' 1, 3*b*, 4*a*, 7*α*...) La mention des anciens de *Madian*, en particulier, ne peut guère provenir que de ce document. (Cf. XXV, 6 ss.) Le récit principal ne connaît que les *chefs de Moab* (v. 5, 8 ss.)

[1] Nous pensons qu'il y a là une interversion: XXV, 1-5 devait être suivi immédiatement de XXXIII, 52, 55, 56 et de Deut. XXXI, 16-23; XXXII, 1-44*a*, ces divers fragments se rapportant tous à l'idolâtrie. Cette interversion provient de ce que le rédacteur a voulu combiner le récit jéhoviste XXV, 1-5 avec le récit analogue de l'auteur sacerdotal (XXV, 6 ss.) — De même XXXII, 1 ss. devait suivre immédiatement XXI, 32, auquel il fait allusion.

[2] Le reste de la *bénédiction de Moïse* est en réalité un cantique sur les bienfaits de Jéhovah à l'égard de son peuple.

III en partie); on arrive à Guilgal (IV, 4-7*a*, 8β, 10*b*, 19*ab*, 20-24), où Josué circoncit les Israélites (V, 2, 3, 9). Apparition du chef de l'armée de Jéhovah et prise de Jéricho (V, 13-VI). Prise d'Aï (VII-VIII, 29). Les Gabaonites font la paix avec Israël (chap. IX). Les rois de Jérusalem et de quatre autres villes du sud viennent attaquer Gabaon, mais ils sont battus par les Israélites, qui tuent ces cinq rois et s'emparent de toute la région du sud, puis reviennent *au camp à Guilgal* (chap. X).

Josué s'empare de tout le reste du pays (XI, 16-19). Liste des rois vaincus (XII, 7-24?).

Répartition du territoire entre les neuf tribus et demie restantes (XIII, 1-7). Caleb réclame à Josué, *à Guilgal*, la possession d'Hébron, au nom de la promesse qui lui avait été faite par Moïse (XIV, 6-15*a*, cf. Nomb. XIII et XIV). [Lot de la tribu de Juda et des enfants de Joseph.] Ces derniers se plaignent de leur lot, Josué leur répond (XVII, 14-18). Le reste du territoire est divisé en sept parts, qu'on tire au sort entre les sept tribus restantes (XVIII, 2-10 [1]).

Cette répartition eut lieu à Guilgal (non à Shîlô), car c'est de là que les tribus partent, au début du livre des Juges, pour aller s'établir dans leurs lots respectifs (Jug. I-II, 5 [2]).

Second jéhoviste.

Pour la même période, le second jéhoviste offre un récit moins complet, mais dont, malgré quelques lacunes, il est facile de suivre le fil :

Moïse [tue un égyptien et] s'enfuit auprès du prêtre de Madian Reouël, dont il épouse la fille Tsippora (Exod. II, 15-22).

[1] Il faut retrancher, aux vers. 8-10, les mots *devant Jéhovah, à Shîlô*, qui sont des additions du rédacteur, d'après le récit parallèle de l'auteur sacerdotal. La preuve, c'est que: 1° la répartition a commencé, d'après le premier jéhoviste, à Guilgal (XIV, 6) et non à Shîlô; 2° les répartiteurs reviennent au camp (XVIII, 9), qui était à Guilgal (cf. X, 43) et non à Shîlô; 3° enfin l'armée est encore à Guilgal au commencement du livre des Juges.

[2] Les allusions à des textes premier jéhovistes sont si nombreuses dans ce fragment que son origine premier jéhoviste ne me semble pas pouvoir être mise en doute.

A la mort du roi d'Egypte, il retourne en Egypte avec sa femme et son fils (II, 23α; IV, 19, 20*a*, 21-26).

[Ici devait se trouver un récit des plaies d'Egypte plus ou moins semblable à celui des autres sources.] Jéhovah annonce à Moïse encore une plaie et ordonne aux Hébreux d'emprunter avant leur départ des objets précieux (XI, 1, 2; XII, 35, 36). [Cet auteur devait donc raconter ensuite la mort des premiers-nés et le passage de la mer Rouge.] Moïse conduit ensuite Israël à Mara, où il le met à l'épreuve à propos de la manne (XV, 22α, 23-26; XVI, fragment jéhov.). De là ils vont à Raphidim, où le peuple murmure à cause du manque d'eau (XVII, 1δ, 3, 4...) et où Josué bat Amaleq pendant qu'*Aharon et Hour* tiennent levées les mains de Moïse (8-16). Arrivé au Sinaï, Moïse monte avec Josué sur la montagne, laissant en bas *Aharon et Hour*. [Là il reçoit certaines lois et les écrit sur deux tables de pierre.] Pendant son absence le peuple fait le veau d'or. Moïse redescend avec Josué, brise les tables à la vue du veau d'or, etc.; puis il intercède pour le peuple; mais Jéhovah refuse de pardonner et punit les Israélites. Cependant il ordonne à Moïse de remonter au Sinaï avec deux autres tables de pierre semblables aux premières, sur lesquelles Moïse écrit pendant quarante jours et quarante nuits une série de dix lois, qu'on peut nommer le second Décalogue ou le Dodécalogue abrégé (XIX, 2; XXIV, 12*a*, 13*a*, 14, 15*a*, 18*b*; XXXII, 1-8, 15α, 17-24, 30β-35; XXXIV, 1, 2, 4, 5α*b*, 10α, 11*a*, 17-28).

[Après être partis du Sinaï] les Israélites murmurent et sont punis à Tabeéra (Nomb. XI, 1-3). [Arrivés à Kadesh] ils se plaignent à Moïse de ce qu'il les a amenés dans un pays stérile. Moïse envoie demander au roi d'Edom la permission de traverser son pays; mais il refuse (XX, 1, 3*a*, 5, 14-21). Alors Israël essaie de pénétrer en Canaan par le sud; les Cananéens se défendent énergiquement et font des prisonniers; mais Israël prend bientôt sa revanche et *extermine* les habitants de leurs villes. De là le nom de Horma, *extermination* (XXI, 1-3). Après quoi il va camper près du torrent Zared, puis près de l'Arnon (12-15). Là il demande à Sihon, roi des Amorrhéens, la permission de traverser son pays; celui-ci refuse (comme le roi d'Edom),

mais il est battu à Jahats. Og, roi de Bashan, est vaincu aussi (21-35, excepté 32*ab*).

A l'approche de sa mort, Moïse se rend avec Josué dans le Tabernacle, où Josué est institué par Jéhovah comme son successeur (Deut. XXXI, 14, 15...?). Cantique de Moïse sur les bienfaits de Jéhovah à l'égard de son peuple (XXXIII, 2-5, 25-29). [Mort de Moïse.]

Les rois du nord de la Palestine, à l'ouest du Jourdain, se liguent contre Israël ; ils sont battus par Josué près des eaux de Mérom (Jos. XI, 1-14).

Plus tard Josué rassemble toutes les tribus (à Sikem ?), leur rappelle les bienfaits de l'Eternel et les exhorte à la fidélité (chap. XXIV en grande partie).

Deutéronome primitif.

On sait que le Deutéronome renferme d'abord un résumé historique de la marche des Hébreux dans le dèsert, puis un ensemble d'exhortations et de lois dans le détail desquelles il est inutile d'entrer ici (Deut. I-XXVI). Après cela, Moïse ordonne que, lorsqu'on aura traversé le Jourdain, on dresse de grandes pierres sur le mont Hébal et qu'on y grave la loi qu'il vient de donner. Il recommande encore solennellement son observation, sous peine des plus terribles châtiments (XXVII-XXX). Il institue Josué ; il écrit cette loi, la remet aux Lévites, mais en fait auparavant la lecture à tous les Israélites (XXXI, 1-13, 23-30[1]), et les conjure encore de l'observer (XXXII, 45-47). Puis il monte au sommet du Pisga (comme il en avait reçu l'ordre, III, 27) et meurt (XXXIV, 1-6, 10-12).

Les Hébreux passent le Jourdain sous la conduite de Josué (Jos. I, III et IV, 1-18 en majeure partie). A cette nouvelle, les rois des Amorrhéens à l'ouest du Jourdain et ceux des Cananéens le long de la mer sont épouvantés (V, 1). Josué construit un autel sur le mont Hébal et se conforme aux ordres reçus Deut. XXVII (Jos. VIII, 30-35). Il extirpe les Anakìm et s'empare de tout le pays (XI, 21-23). Puis il renvoie au delà du

[1] Au verset 30, le texte primitif devait porter *la loi* et non *le cantique*. Ce changement provient du rédacteur définitif.

Jourdain les Rubénites, les Gadites et ceux de la demi-tribu de Manassé en leur recommandant encore d'aimer Jéhovah et de le servir de tout leur cœur (XXII, 1-8). Longtemps après, il rassembla tous les Israélites et leur adressa des exhortations analogues (ch. XXIII), qu'il écrivit dans le *livre de la loi* de Dieu (XXIV, 26). Après quoi il mourut (v. 29, 31 ?).

V

Comparaison des sources.

On ne saurait méconnaître les nombreuses et assez graves divergences qui existent entre ces différentes sources. Nous avons relevé précédemment celles qui se rapportent à la promulgation de la loi au Sinaï ; nous n'y reviendrons pas. Mais il est utile de signaler les autres, du moins les plus importantes.

Que le beau-père de Moïse soit appelé Reouël (ami de Dieu) par le second jéhoviste, Jéthro (prééminence) par le second élohiste et Hobab *aimé* [de Dieu ?], par le premier jéhoviste, cela est assez peu important, parce que ces divers noms peuvent être, au moins en partie, des appellations honorifiques. Mais ce qui est beaucoup plus grave, c'est que, d'après le second jéhoviste, il était prêtre de Madian, tandis que, d'après le premier, il était Kénien, c'est-à-dire qu'il appartenait à la tribu de Kaïn [1]. Cette divergence pourrait-elle être écartée, en supposant, par exemple, qu'une famille d'origine kénienne se serait établie au milieu des Madianites ? Cela me paraît douteux, car un autre auteur, probablement le second élohiste, faisait de la femme de Moïse une Koushite (Nomb. XII, 1). Ces trois sources s'accordent sur l'origine étrangère de la femme de

[1] Kaïn alla demeurer, non à l'orient, mais *devant* l'Eden par rapport aux habitants de la Palestine (Gen. IV, 16), comme le Tigre coule *devant* l'Assyrie (II, 14) et comme Micmas était *devant* Beth-aven (1 Sam. XIII, 5) par rapport à Saül et son armée, et non à l'orient ! Il en résulte qu'il faut chercher les descendants de Kaïn, non à l'orient du Tigre, comme on le fait généralement, mais au contraire à l'ouest de l'Euphrate. Quoi de plus naturel, dès lors, que de les retrouver précisément dans cette tribu de Kaïn (Nomb. XXIV, 22) qui errait dans le désert d'Arabie (= le pays de Nod) ?

Moïse, mais elles diffèrent sur sa nationalité. L'auteur sacerdotal n'en parle pas.

Il ne parle pas non plus du séjour de Moïse au désert qui occupe une si grande place dans les autres sources. D'après le premier jéhoviste, et le second élohiste, Moïse revint seul en Egypte et laissa sa femme et ses enfants auprès de son beau-père. D'après le second jéhoviste, il emmena avec lui en Egypte sa femme et son fils.

La marche des Hébreux, de la mer Rouge au Sinaï, est indiquée différemment dans les différentes sources. D'après le premier jéhoviste elle ne dura que trois jours ; d'après le premier élohiste, au contraire, l'arrivée au Sinaï n'eut lieu qu'au troisième mois (XIX, 1). — D'après le second jéhoviste, les Hébreux passèrent par Mara et Raphîdîm ; suivant le premier élohiste, après avoir traversé la mer Rouge, ils s'arrêtèrent à Elîm, puis près de la mer, puis au désert de Sin, puis à Dophqa, puis à Aloush, et arrivèrent ainsi au désert de Sinaï. Nous ignorons si ces deux itinéraires différents s'accordent ou diffèrent en réalité.

Le premier élohiste et le second jéhoviste ne disent rien de la venue du beau-père de Moïse au camp des Hébreux. D'après le second élohiste, il retourna dans son pays (Ex. XVIII, 27). D'après le premier jéhoviste, il accompagna les Hébreux à travers le désert (Nomb. X, 29) et ses descendants entrèrent avec eux en Canaan (Jug. I, 16).

D'après le premier jéhoviste, les Israélites essayèrent à Kadesh de pénétrer en Canaan par le sud, mais ils furent battus, reculèrent du côté du golfe élanitique, puis avancèrent par l'est jusque sur la frontière de Moab, s'emparèrent du pays de Jaézer, vinrent à Shittîm, traversèrent le Jourdain en face de Guilgal et s'emparèrent de tout le sud de la Palestine. D'après le second, ils furent, il est vrai, battus près de Kadesh par les Cananéens, mais ils les battirent ensuite, s'avancèrent le long de la mer Morte jusqu'à l'Arnon, s'emparèrent de tout le pays à l'est du Jourdain, puis battirent les rois du nord de la Palestine entre le lac de Génésareth et celui de Houlé et pénétrèrent ainsi dans la région à l'ouest du Jourdain.

Ce sont là deux traditions sensiblement différentes. Le premier élohiste s'accorde à peu près avec le second jéhoviste sur la marche des Hébreux de Kadesh à l'est de la mer Morte [1] ; mais il s'accorde avec le premier sur le passage du Jourdain et les événements qui le suivirent. Nous ignorons quelle était à cet égard la tradition adoptée par le second élohiste, car depuis le moment où Moïse reçoit les deux tables jusqu'à la mort de Josué il n'y a, comme nous l'avons dit, presque rien qu'on puisse avec quelque vraisemblance attribuer à cet auteur.

On pourrait certainement relever d'autres divergences plus ou moins importantes, surtout si l'on voulait tenir compte du Deutéronome. Mais celles-là suffisent, pensons-nous, à montrer la réalité de la distinction de quatre sources dans le Pentateuque et le livre de Josué, sans compter le Deutéronome.

L'écrit sacerdotal et le Deutéronome primitif ne s'étendent pas au delà de la mort de Josué. Mais nous retrouverons les trois autres sources : les deux jéhovistes et le second élohiste, dans les livres suivants.

[1] Cf. Nomb. XX, 1-4, 6-13, 22-29 ; XXI, 4α, 10, 11 ; XXII, 1 ; XXXIII, 35-39, 41-49.